

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 170/00

ÉFAI – 000388 – AMR 13/009/00

*Avertissement* : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées  
ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

## « DISPARITION » / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

<b>ARGENTINE</b>	<b>José Segundo Zambrano</b> <b>Pablo Marcelo Rodríguez</b>
------------------	--

Londres, le 22 juin 2000

Deux hommes ont « disparu » le jour où l'un d'eux devait apparemment rencontrer un policier appartenant à un service accusé d'être impliqué dans d'autres « disparitions ».

Amnesty International a récemment appris que José Segundo Zambrano et son ami Pablo Marcelo Rodríguez avaient « disparu » le 25 mars dans la ville de Mendoza, située dans la province du même nom. D'après les informations recueillies, José Segundo Zambrano devait rencontrer un membre de la *Dirección de Investigaciones de la Policía* (Direction de la police judiciaire) de Mendoza ce jour-là. Selon la requête en *habeas corpus* introduite par des avocats agissant au nom des familles des deux hommes, José Segundo Zambrano avait été menacé de mort par un membre de la police locale.

La Direction de la police judiciaire de Mendoza avait déjà été mise en cause dans le cadre de plaintes déposées à la suite de « disparitions » ayant eu lieu dans la ville en 1990.

Les proches des deux hommes ont signalé leur « disparition » au poste de police N° 9 de Guaymallén, à Mendoza, ainsi qu'au ministère de la Justice de la province de Mendoza. Ils ont uniquement appris que la voiture de José Segundo Zambrano avait été découverte abandonnée avec des tâches de sang dans les environs de Villa Hipódromo, à Godoy Cruz, un quartier de Mendoza.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis que l'Argentine a retrouvé un régime civil en 1983, plusieurs personnes ont « disparu », dont trois à Mendoza. Adolfo Argentino Garrido et Raúl Baigorria ont « disparu » en avril 1990, après avoir été arrêtés par la Direction de la police judiciaire de Mendoza. Deux ans plus tard, Pablo Christian Guardati a connu le même sort à la suite de son interpellation. Le gouvernement argentin a consenti à verser des indemnités aux proches de ces hommes, après que leurs cas aient été soumis à la Cour interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des États américains (OEA), tandis que le gouvernement de la province a accepté de créer une commission indépendante chargée d'enquêter sur le sort des trois « disparus ».

**ACTION RECOMMANDÉE : aérogramme / lettre exprès / lettre par avion / fax** (en espagnol ou dans votre propre langue)  
:

– dites-vous préoccupé par la « disparition » de José Segundo Zambrano et Pablo Marcelo Rodríguez ;

– faites part de vos craintes concernant leur sécurité ;

– demandez quelles mesures ont déjà été prises en vue de faire la lumière sur leur sort, et quelle forme vont prendre les investigations les concernant, étant donné que les proches de ces deux hommes ont porté plainte auprès de la police et du ministère de la justice, et que leurs avocats ont introduit une requête en *habeas corpus* ;

– exhortez les autorités à veiller à ce que ces investigations soient indépendantes, exhaustives et concluantes, à en rendre publics les résultats et à traduire les responsables en justice.

### APPELS À :

**Ministre de la Justice et de la Sécurité de la province de Mendoza :**

Ministro de Justicia y Seguridad de la Provincia de Mendoza  
Dr. Leopoldo Manuel Orquín  
Salta 672, Godoy Cruz  
5501 Mendoza, Argentine  
**Fax** : 54 261 449 9083

**Formule d'appel** : Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,

**Gouverneur de la province de Mendoza :**

Sr. Gobernador de la Provincia de Mendoza  
Sr. Roberto Iglesias  
Casa de Gobierno  
5500 Mendoza, Mendoza  
Argentine

**Fax** : 54 261 449 2142 / 3

**Formule d'appel** : Sr Gobernador / Monsieur le Gouverneur,

**Ministre argentin de la Justice et des Droits humains :**  
Sr. Ministro de Justicia y Derechos Humanos

Dr. Ricardo Gil Lavedra Ministerio de Justicia y Derechos Humanos Sarmiento 329, 5o. Piso 1041 Buenos Aires, Argentine <b>Fax</b> : 5411 4328 5395 <b>Formule d'appel</b> : <i>Sr. Ministro</i> , / Monsieur le Ministre,	
--	--

**COPIES À :**

Journal de la province de Mendoza :  <i>Diario Los Andes</i> Avenida San Martin 1049 5500 Mendoza, Argentine <b>Fax</b> : 54261 420 2011	<b>Journal national :</b> <i>Diario Clarín</i> Tacuarí 1846, 1139 Buenos Aires Argentine <b>Fax</b> : 5411 4309 7200
---	--

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Argentine dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***  
**APRÈS LE 2 AOÛT 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.  
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*